# Le pont du canal de Cepoy inauguré

Publication : mercredi 21 mars 2012 14:05

*La République du Centre*, 21 mars 2012

**TRAVAUX** ■ Ce chantier a coûté plus d'un million d'euros

## Le pont du canal de Cepoy inauguré

**Le pont du canal de Cepoy a été inauguré lundi par Jean-Paul Schouleur, le maire, en compagnie d'Eric Doligé, président du conseil général, Maria Dolorès Martinez-Pommier, sous-préfète de Montargis, Jean-Pierre Door député et président de l'agglomération, Jean-Pierre Sueur, sénateur, et Marc Andrieu, vice-président du conseil général.**

« Il s'agit d'un ouvrage atypique du fait des contraintes dont il a fallu tenir compte, dans sa reconstruction. A savoir opérer une coupure minimale de la circulation sur un axe très fréquenté, dessiner un ouvrage s'intégrant bien architecturalement dans l'environnement urbain de la commune. Enfin redonner de la fonctionnalité au pont », a déclaré Claude Clavier, directeur des routes au conseil général. Le département était maître d'œuvre de cette opération.

Le gabarit a été rendu conforme à la navigation, ce qui n'était pas pleinement le cas avant. Les trottoirs ont été élargis et rehaussés pour mieux protéger les piétons, et les réseaux des concessionnaires d'énergie intégrés dans le corps de l'ouvrage de manière à passer inaperçus.

**INAUGURATION.** Le pont du canal a été inauguré en présence de Jean-Pierre Sueur, Jean-Pierre Door, Eric Doligé, la sous-préfète et du maire de Cepoy (de droite à gauche).

### Huit caméras de vidéoprotection

Le montant total des travaux a été de 1.095.796 €. Le conseil général en a financé l'essentiel, avec 932.847 €. La part des VNF (Voies navigables de France) et de la commune se monte respectivement à 92.546 € et 70.402 €.

Les élus et la sous-préfète ont ensuite inauguré le nouveau dispositif de vidéoprotection doté de 8 caméras, destiné à rendre la commune plus sûre. Le coût du système est de près de 56.000 €, financés par l'Etat (25.000 €), le Département (5.000 €), et la ville de Cepoy pour le restant. « De plus en plus de communes rurales comprennent l'intérêt de se doter de tels moyens. Car la sécurité est l'affaire de tous et il appartient à chacun de s'équiper en conséquence », a précisé la sous-préfète. ■

**Stéphane Gotten**



Phoca PDF